

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

08-06-13

Dossier complet le :

08-06-13

N° d'enregistrement :

F08213 P0372

## 1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation de défrichement sur le territoire de la commune du Bourget du Lac (Savoie - 73), aux lieux-dits "Côte de Veau" et "Fourneaux", sur une emprise cadastrale global de 3,2 hectares

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	Demande d'autorisation de défrichement portant sur une superficie de l'ordre de 3,2 hectares

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

### 4.1 Nature du projet

Défrichement sur une superficie de l'ordre de 3,2 hectares.

## **4.2 Objectifs du projet**

La présente demande de défrichement s'inscrit dans le cadre d'une demande d'autorisation d'exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) au titre de l'article L541-30-1 du Code de l'Environnement, portant sur une superficie totale de l'ordre de 8,1 hectares.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase de réalisation**

Le défrichement sera réalisé en une seule et unique phase sur la totalité de l'emprise concernée (3,2 hectares).

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Le défrichement sera effectué par abattage, débardage et dessouchage.

Cette opération sera réalisée entre le mois de novembre et le mois de mars (hors période de reproduction et de nidification).

Les déchets produits (exclusivement du bois) seront évacués du site et éliminés selon une filière adaptée.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure de demande d'autorisation de défrichement

Procédure de demande d'autorisation d'exploiter une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) au titre de l'article L541-30-1 du Code de l'Environnement

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Procédure de demande d'autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie totale de l'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)	8,1 hectares
Superficie concernée par la demande de défrichement	3,2 hectares

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Commune du Bourget du Lac (Savoie - 73),  
aux lieux-dits "Côte de Veau"  
et "Fourneaux"

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 45 ° 62 ' 36 " 73 N Lat. 05 ° 85 ' 42 " 97 E

**Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :**

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le défrichement sera réalisé préalablement à l'exploitation de la future Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage des terrains intégrés à l'emprise du projet d'Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) se décompose de la manière suivante :

- Une plate-forme minérale sur une emprise de l'ordre de 4,9 hectares ;
- Une zone boisée composée essentiellement de châtaignier qui fera l'objet de la demande de défrichement préalable, sur une surface de l'ordre de 3,2 hectares.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui**  **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune du Bourget du Lac possède un POS révisé dont la dernière modification (modification n°2) a été approuvée le 26 janvier 2006.

La commune a lancé une procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui sera mis en enquête publique à partir du mois de mai 2013.

Le futur zonage classe le secteur concerné par le projet d'ISDI en zone Nd, compatible avec les activités de stockage de matériaux inertes.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui**  **Non**

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Bourget du Lac est concernée par la loi Montagne
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Bourget du Lac est localisée au droit du Lac du Bourget
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du Bourget du Lac est concernée par la PPR inondation de la Leysse, approuvé le 1er juin 1996. Le projet d'ISDI se situe en dehors de tout champ d'expansion de crue.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par définition, un défrichage consomme des espaces boisés. Dans le cadre du projet d'autorisation de l'ISDI, il est prévu de défricher une superficie de l'ordre de 3,2 hectares indispensables à l'implantation du projet.
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement des terrains aura pour corollaire une modification des conditions d'écoulement des eaux pluviales. Dans le cadre de l'exploitation de l'ISDI, les eaux de ruissellement seront collectées puis dirigées vers un bassin de décantation avant leur rejet vers le milieu naturel (ruisseau des Combes).
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le défrichement engendra la production de déchets verts (bois) qui seront évacuées et valorisées par le biais d'une filière adaptée.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

/

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

/

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La demande de défrichement s'inscrit dans le cadre d'une demande d'autorisation pour l'implantation d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

Ce défrichement ne sera à l'origine d'aucun impact sur les eaux souterraines, les zones inondables, le patrimoine archéologique et culturel, les biens matériels, les espaces agricoles, la faune et la flore.

L'impact sur le paysage sera également restreint, car les terrains intégrés au projet sont localisés au niveau du vallon des Combes, créé artificiellement par les anciennes exploitations de carrières depuis les années 1960.

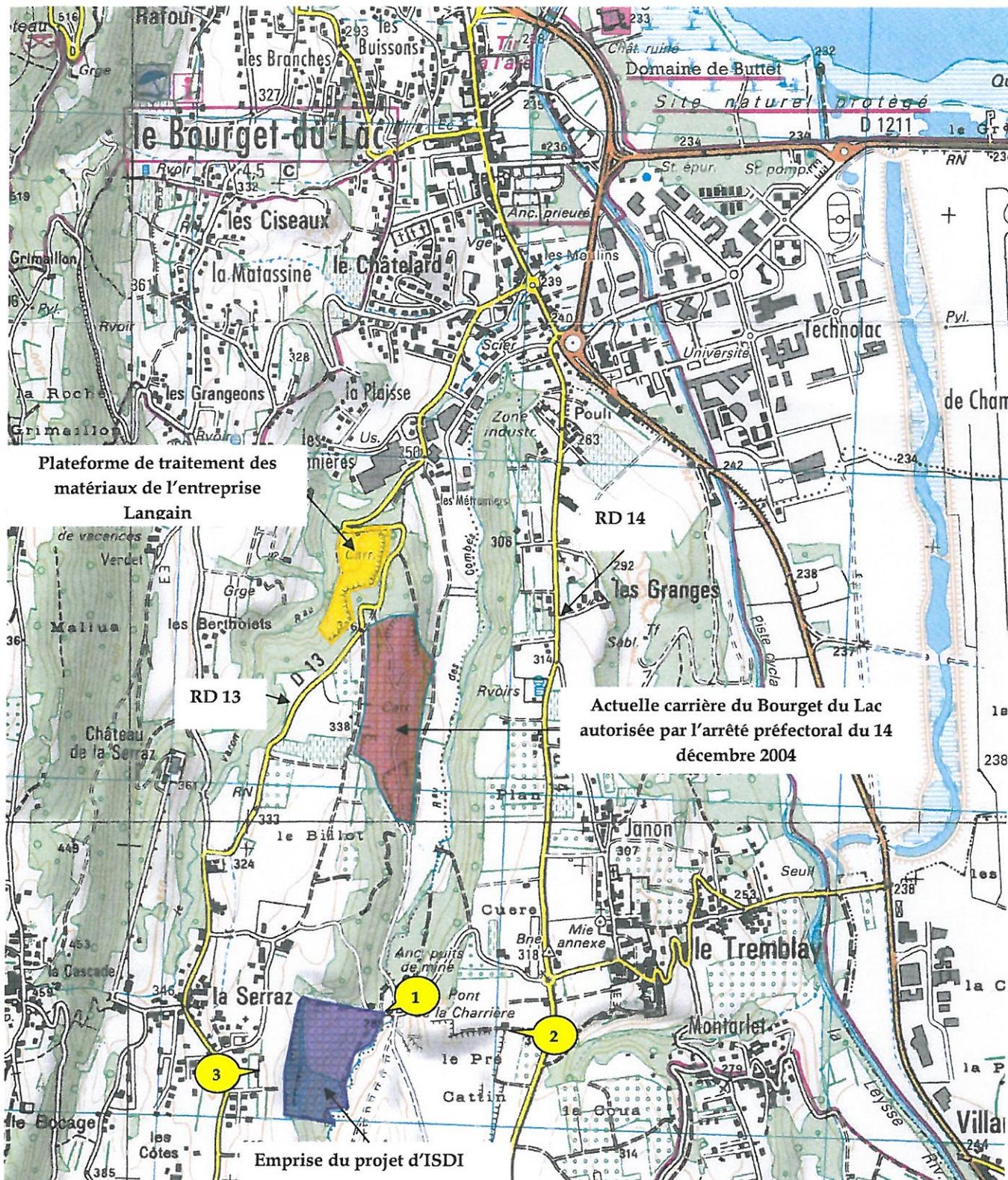
L'impact sur les eaux superficielles sera faible, puisque dans le cadre du projet d'ISDI, les eaux pluviales seront collectées puis traitées par décantation avant rejet au milieu naturel (Ruisseau des Combes).

Au regard de ces éléments, la demande de défrichement pourra être dispensée d'étude d'impact.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire.  
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire



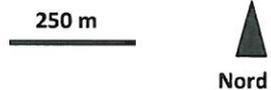
Carte de situation au 1/25000<sup>e</sup> (Extrait de la carte IGN 3332 OT)



Plateforme de traitement des matériaux de l'entreprise Langain

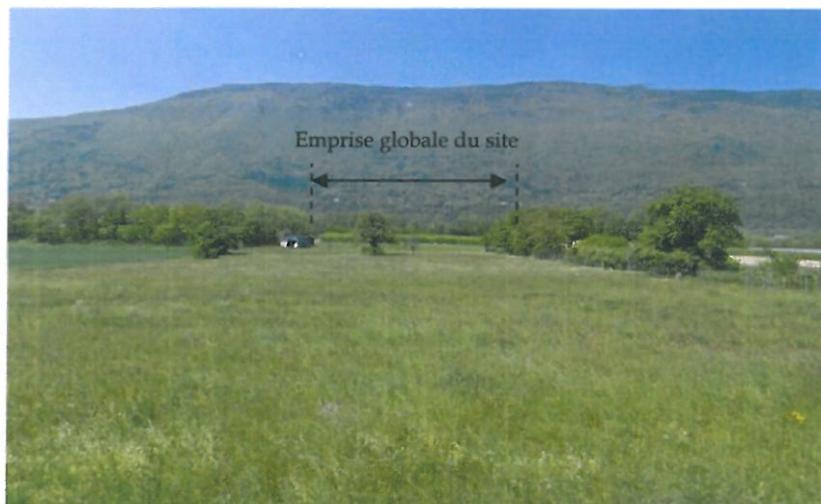
Actuelle carrière du Bourget du Lac autorisée par l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2004

1 Prise de vue et numéro associé





Photographie n°1 illustrant l'accès au site depuis le fond du vallon des Combes. Le site est entouré par une frange arborescente qui ne sera pas touchée par les travaux de défrichement.



Photographie n°2 illustrant la perception du futur site depuis la route départementale n°14. Le site localisé en fond du vallon des Combes ne sera pas perceptible depuis cet axe routier spécifique ni par les habitations localisées en périphérie de ce dernier.



Photographie n°3 illustrant la perception du futur site depuis le hameau de la Serraz. Le site localisé en fond du vallon des Combes ne sera pas perceptible depuis ce hameau, puisque le site sera implanté à flanc de coteau en contrebas du hameau.

Vue aérienne du site illustrant sa position au droit du Vallon des Combes (Echelle 1/3000<sup>e</sup> - 2012)



 Emprise globale de la future installation de stockage de déchets inertes (8,1 hectares)

 Emprise du défrichage (3,2 hectares)